



Cachan, jeudi 7 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA VILLE DE CACHAN OUVRE SON CINEMA À TOUS LES PUBLICS

Création de séances de cinéma adaptées aux personnes handicapées

A partir du 24 janvier, dans le cadre de sa « charte handicap », la Ville de Cachan met en place des séances de cinéma adaptées aux personnes handicapées, une initiative qui encourage la solidarité, promeut le « vivre ensemble » et favorise l'accessibilité des lieux de diffusion culturelle.

Les séances de cinéma adaptées, mises en place par le CCAS de la Ville de Cachan, en partenariat avec le Centre culturel et l'association *Ciné-ma différence*, ont vocation à améliorer l'accueil et l'acceptation des personnes handicapées, et à sensibiliser les autres spectateurs.

En effet, le cinéma reste encore très difficile d'accès pour les personnes atteintes de handicap mental, d'autisme ou de polyhandicap. Ces personnes expriment librement leur plaisir et leurs émotions, par des mouvements, des paroles et des bruits parfois inattendus, provoquant bien souvent des réactions désobligeantes ou des regards désagréables de la part du public ordinaire.

Le partage et la solidarité au coeur des séances adaptées

Lors des séances adaptées, une équipe de bénévoles assure une présence permanente tout au long du film. Identifiables à leur gilet jaune et munis d'une lampe torche, le rôle est d'accueillir les spectateurs, de présenter le dispositif et, pendant la séance, de rassurer les personnes handicapées ou d'aider les gens à se déplacer, pour que chacun profite pleinement du film. Ils raccompagnent ensuite les spectateurs jusqu'à la sortie.

Quelques aménagements techniques mineurs pour mieux adapter la séance au rythme de chacun sont également opérés. La lumière est éteinte progressivement, le son est atténué, le film est introduit sans publicité et accompagné d'une audio description, avec casques fournis.

5 séances par an, le samedi après-midi

Les séances adaptées s'adressent à tous les publics – handicapés ou non – dans un esprit de partage, de solidarité et d'acceptation de l'autre. Elles sont programmées 5 fois par an, soit tous les 2 mois hors vacances scolaires, le samedi après-midi, dans les salles du cinéma de la Ville, la Pléiade.

La première séance, qui démarre exceptionnellement le dimanche 24 janvier 2016 à 16h, diffusera *Snoopy et les Peanuts*, un film qui offre différents niveaux de lecture, idéal pour une sortie en famille.

Aux côtés de l'association *Ciné-ma différence*, qui vise à faire prendre conscience de l'exclusion des personnes handicapées, la Ville de Cachan affirme une nouvelle fois sa volonté d'ouvrir la culture à tous les publics, au-delà des différences, et ainsi à améliorer en profondeur, l'accessibilité des lieux de culture et de loisirs.

Première séance adaptée : dimanche 24 janvier 2016 à 16 heures

Lieu de diffusion : Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin Méricourt

Film : *Snoopy et les Peanuts*

Contact presse – Valérie Depret

01 49 69 69 99 / valerie.depret@ville-cachan.fr

Tarif : 5 €

Prochaines séances : les samedis 19 mars, 28 mai, 24 septembre et 3 décembre 2016.